



Véloxygène
90, rue Saint Honoré
80000 AMIENS
veloxygene-somme@fub.fr
www.veloxygene-somme.fr

Monsieur Alain Gest, Président d'Amiens Métropole
Monsieur Henri-Paul Fin, Maire de Saint-Fuscien

Amiens, le 10 septembre 2024

Copies à MM. : Jean-Claude Renaux, vice-président aux mobilités,
Bruno Bienaimé, adjoint au maire d'Amiens en charge du développement du vélo
Cédric Guillemot, directeur des espaces publics

Objet : Balade de Reconnaissance d'Aménagements Cyclables (BRAC) à Saint Fuscien

Monsieur le Président, monsieur le Maire,

Le jeudi 5 septembre, nous avons fait une reconnaissance de cyclabilité à Saint-Fuscien, empruntant la D7 pour rejoindre Saint-Fuscien à partir du rond-point de la sortie sud d'Amiens (jonction rocade/rue de St Fuscien/D7).

La liaison Amiens-Saint Fuscien fait partie des liaisons de la première couronne avec la ville d'Amiens. Nous avons d'ailleurs rencontré deux cyclistes "vélotaf" au cours de notre reconnaissance.

Nos observations sont les suivantes :

> il nous paraît urgent que le rond-point de l'entrée sud d'Amiens par la rocade soit traité alors qu'il constitue le point noir cycliste entre une rue de Saint Fuscien et une D7 dont les aménagements cyclables ont déjà fait l'objet d'une attention particulière ;

> le passage de la D7 sur le pont sur la rocade est insuffisamment sécurisé : visibilité moyenne, étroitesse des voies, report des cycles sur la voie motorisée sans marquage particulier ;

> une alternative serait de créer une piste cyclable Saint Fuscien-Amiens en site propre, plus accueillant pour un public jeune (collégiens-lycéens) par exemple ;

> sur l'agglomération de Saint-Fuscien, la mise en place des doubles-sens cyclables (DSC) en cohérence avec les zones 30 est nécessaire. Les sorties vers Cagny et Boves nous paraissent bien traitées avec les chicanes. En revanche, la traversée de la commune par la route de Sains en Amiénois nécessite le traitement des croisements et mériterait une réfection à certains endroits.

Restant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées

Paul Moitier, Président de Véloxygène

Association pour la promotion de l'usage de la bicyclette comme moyen de déplacement et de l'intermodalité sur Amiens-Métropole et le département de la Somme - Membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette FUB

[Site internet : veloxygene-somme.fr](http://www.veloxygene-somme.fr)

[Twitter](#)

[Facebook](#)

[Instagram](#)

BRAC septembre 2024 - Saint Fuscien

Annexes (pages 2/8 à 8/8)

1) ALLER ET REVENIR A SAINT-FUSCIEN

Entrée-sortie sud d'Amiens (Rond-point rocade/rue de St Fuscien/D7)

Ce rond-point peut être considéré comme le point noir du parcours : le cycliste venant d'Amiens est quasiment "jeté dans la fosse aux lions" pour rejoindre la D7 en venant d'Amiens : marquage sol inexistant, contournement sud cycliste inexistant :



Parcours sur la D7 :

Les bandes cyclables, avec séparateurs de type bandes sonores, ont le mérite d'exister. Leur principal défaut est d'être le lieu des déjections venant des véhicules motorisés. Les dépassements de cyclistes sont plutôt sécurisés même si les vitesses des motorisés sont parfois "très élevées".



Le passage du pont de la rocade est insuffisamment sécurisé : à défaut d'élargir le pont, un ralentissement "forcé" (ralentisseurs ?) et des marquages plus incitatifs seraient un minimum. Les vitesses possibles et la visibilité ne sont pas compatibles avec la sécurité des usagers dits "fragiles"



2) CIRCULER A SAINT-FUSCIEN

Traversée de Saint-Fuscien - Route de Sains en Amiénois :

Le bon point : la disponibilité d'une voie réservée aux cycles dans le sens montant (nord - sud) est une bonne orientation. Cependant :

Point sensible à lever : un panneau en entrée d'agglomération indique une fin de voie cyclable mais, de fait, la voie comporte ensuite une piste cyclable (obligatoire selon panneau) : la signalisation nécessite clarification.

Par ailleurs, dans le sens descendant sud-nord, la signalisation indique la mixité des modes mais ceci n'est plus compatible avec la densité du trafic : un aménagement cyclable en site propre est tout autant nécessaire sur la rive est de cette traversée.

Point sensible à lever : les croisements sortie sud sur vers Sains en Amiénois et rond-point avec rues du Hameau et de Petit Cagny ne sont pas traités et nécessitent donc la signalétique cohérente avec le mix des flux motorisés et cyclistes



Entrée floue dans St-Fuscien : "fin de voie cyclable" MAIS continuité de piste !



A droite : manque marquage si nous comprenons que l'existence de la piste cyclable est effective



Envahissement végétal et manque marquages au rond-point



Sortie sud de Saint-Fuscien vers Sains en Amiénois : absence de signalisation : la traversée vers D7 en venant de la rue de l'Eglise est impossible pour les cyclistes, sauf à considérer que le flux cycliste doit être partagé avec le flux motorisé sur la D7 à partir de là, auquel cas la fin de piste cyclable (sur la route de Sains en traversée d'agglomération) devrait être identifiée et le report cycliste sur D7 également identifié.

Par ailleurs, que la bande bitumée sur les rives de la D7 soit cyclable ou uniquement piétonne, son envahissement végétal doit être traité : elle disparaît au fur et à mesure des années.



Saint Fuscien intra-muros : il est nécessaire de traiter le triangle rue du Puits/rue de Cagny/rue d'Amiens et d'y apposer les DSC en cohérence avec le dispositif "zone 30".

En priorité le tronçon de la rue de Cagny (sens Cagny vers rue de l'Eglise) nous paraît faisable et nécessaire du fait de la visibilité disponible et de l'inconfort cycliste généré aujourd'hui par le contournement via rue du Puits. Dans un second temps, les rues du Puits et d'Amiens nécessiteraient elles aussi la mise en DSC avec les signalisations adéquates.



La rue de l'Eglise avec ses chicanes nous paraît bien gérée en terme de circulation apaisée



Un autre secteur devrait être traité en terme de DSC :

- la chaussée de Paris, peu circulante et qui, en DSC, offrirait une entrée dans le centre de la commune sans passer par la très chargée route de Sains ;
- en parallèle, les rues Bernard Champy et la voie du Puits, à circulation peu dense également, doivent être traitées.



Sorties vers Boves et Cagny : elles aussi, avec les chicanes, nous paraissent bien gérées en terme de circulation apaisée

